**Prix « Education » 2021-2022**

**CANEVAS – intérêt du mémoire/TFE pour les politiques educatives et pour les pédagogies en Fédération Wallonie-Bruxelles**

Avant de remplir ce formulaire, veuillez lire attentivement le règlement disponible à l’adresse : <http://enseignement.be/index.php?page=28135>, ou sur demande en envoyant un courriel à [age.straqua@cfwb.be](mailto:age.straqua@cfwb.be).

L’ensemble du dossier doit parvenir, au plus tard le 23 septembre 2022 à 16h, au Service « Stratégie et Qualité » de l’Administrateur général de l’Administration générale de l’Enseignement (AGE) via l’adresse suivante : [age.straqua@cfwb.be](mailto:age.straqua@cfwb.be).

Le / la candidat.e doit présenter, dans un maximum de 6.000 caractères, espaces compris, une justification de l’intérêt du mémoire/TFE pour les politiques éducatives et les pédagogies de l’enseignement (ordinaire et/ou spécialisé), de l’enseignement supérieur ou de l’enseignement tout au long de la vie en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce second document explique, de manière argumentée, l’intérêt et l’utilité de l’étude pour les politiques éducatives.

L’AGE attire l’attention de le / la candidat.e sur la qualité de la justification. La sélection des candidatures s’opère notamment sur base de ce document et de celui du résumé du travail (ressource 15813).

|  |
| --- |
| **TRANSFÉRABILITE**  Décrivez l’intérêt et l’utilité du TFE/mémoire pour les politiques éducatives et pour les pédagogies de l’enseignement ordinaire et/ou spécialisé, de l’enseignement supérieur ou de l’enseignement tout au long de la vie en Fédération Wallonie-Bruxelles. |

\* \* \*